

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 mars 2021,
A 19 h 50.

Monsieur le Maire, Arnaud FAUQUET-LEMAITRE ouvre la Séance du Conseil Municipal à 19 h 50.

Présents : Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Pierre ETTORI, Daniel TILMANT, Patrick CHOLIEU, Maxime TRANCHAND, Sylvie BROWN, Christine LAFORET, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Hélène CANDELPERGHER, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

Absent(s) excusé(s) donnant pouvoir :

Gabrielle FOUQUET donne procuration à Patrick CHOLIEU

Absent (es) Excusé (es) : .

Monsieur Francis DUGAUQUIER a été désigné comme Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que depuis le dernier Conseil Municipal qui s'est déroulé le 7 décembre 2020, jusqu'à ce jour, dans le cadre des Articles L.2122-22 et L.2122-23, il n'y a pas eu de décision prise.

Point n° 1 - Délibération N° 2021-03-08-01 du 8 mars 2021 concernant

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 2 - Délibération N° 2021-03-08-02 du 8 mars 2021 concernant

Montant des loyers communaux pour l'année 2021

Résultat du vote :

à la majorité avec 14 voix pour et 1 voix contre (Jean-Christophe BRUNEL)

Point n° 3 - Délibération N° 2021-03-08-03 du 8 mars 2021 concernant

Attribution d'une subvention à la société de chasse pour l'année 2021

Résultat du vote :

à la majorité avec 14 voix pour et 1 abstentions (Patrick CHOLIEU)

Point n° 4 - Délibération N° 2021-03-08-04 du 8 mars 2021 concernant

Attribution d'une subvention à l'association ASP pour l'année 2021

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 5 - Délibération N° 2021-03-08-05 du 8 mars 2021 concernant

Modification des tarifs de location de la salle des fêtes d'Ollières

Résultat du vote :
à l'unanimité

Point n° 6 - Délibération N° 2021-03-08-06 du 8 mars 2021 concernant
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention AMO urbanistique complémentaire avec le cabinet urbaniste conseil XG Conseil

Résultat du vote :
à l'unanimité

Point n° 7 - Délibération N° 2021-03-08-07 du 8 mars 2021 concernant
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de gestion des eaux pluviales 2021 avec la CAPV

Résultat du vote :
à l'unanimité

Point n° 8 - Délibération N° 2021-03-08-08 du 8 mars 2021 concernant
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de servitudes de passages avec ENEDIS Azur Travaux dans le cadre de travaux de raccordement du logement de la mairie sis rue du cercle

Résultat du vote :
à l'unanimité

Point n° 9 - Délibération N° 2021-03-08-09 du 8 mars 2021 concernant
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de gestion des ouvrages d'art des voies rétablies avec ESCOTA

Résultat du vote :
à l'unanimité

Point n° 10 - Délibération N° 2021-03-08-10 du 8 mars 2021 concernant
Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation temporaire avec la Société du Canal de Provence dans le cadre de la réalisation de sondages archéologiques sur la parcelle B319

Résultat du vote :
à l'unanimité

Fin du conseil à 20h30

**Le Maire,
Monsieur Arnaud FAUQUET-LEMAITRE**

